



HAL
open science

De la terre à la vigne VIe-IIe siècle av. J.-C.

Éric Plassot, Eric Yebdri

► **To cite this version:**

| Éric Plassot, Eric Yebdri. De la terre à la vigne VIe-IIe siècle av. J.-C.. 2004. <hal-03210851>

HAL Id: hal-03210851

<https://hal.science/hal-03210851v1>

Submitted on 28 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



De la terre à la vigne

VI^e-II^e siècle av. J.-C.

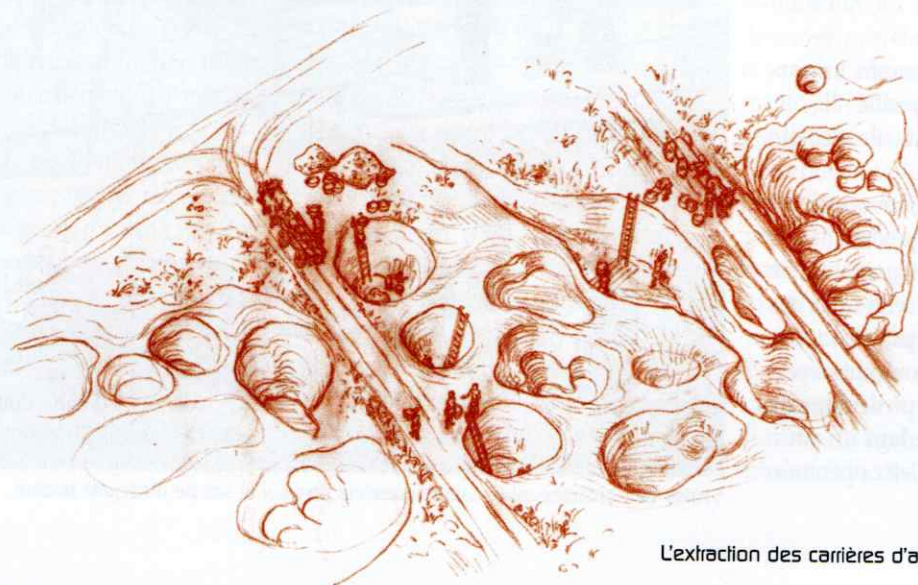
PAR ERIC PLASSOT, assistant d'études & ERIC YEBORI, technicien INRAP

Les nombreuses découvertes funéraires faites aux alentours du site (rue Tapis-Vert, place de la Bourse, Parc Sainte-Barbe), laissaient presque penser que la périphérie de la ville était durant l'Antiquité exclusivement réservée aux morts, dont les tombes plus ou moins majestueuses s'alignaient le long des voies. Contre toute attente l'étude du sous-sol de l'Alcazar a dévoilé d'autres aspects, donnant une vision plus réaliste et plus vivante de l'occupation des lieux.

AINSI, LA FOUILLE DES DIFFÉRENTS niveaux et aménagements, courant sur une période comprise entre la fondation et la chute de la cité massaliète devant César, a permis d'appréhender la cadastration (ou gestion ?), l'exploitation des ressources et l'évolution d'un terroir proche de la cité fondée par les colons phocéens en 600. Après quelques restes très ponctuels datés entre la fin du Néolithique et la première moitié du VI^e s. avant notre ère, le terrain ou plutôt le substrat géologique, ici des marnes stampiennes,

est exploité durant la deuxième moitié du VI^e s. sous forme de carrière à ciel ouvert. Avec le temps certaines de ces cavités ont été comblées puis réaménagées en parcelles agricoles au V^e s. av. J.-C, alors que le reste de la carrière servait à capter les eaux de ruissellement donnant aussi un aspect marécageux aux lieux. La présence de sources en amont a été mise à profit pour alimenter une citerne en pierre construite à proximité des espaces cultivés. Progressant encore dans le temps, on assiste, vers la fin du IV^e ou au début du III^e s.

av. J.-C., à un changement de culture, bien identifiée cette fois à de la vigne. Le paysage que Jules César avait sous les yeux du haut de son camp, établi lors du siège de Marseille en 49 av. J.-C au sommet de la colline Saint-Charles, se comprend mieux avec les résultats de la fouille : un étang marécageux, une parcelle cultivée, des chemins, tout ceci évoque le paysage rural que décrit le général romain dans son *De Bello Civili* (II, 1, 3). Rien, sur le site, ne signale toutefois le siège et les travaux d'approches qu'il a entraîné.



L'extraction des carrières d'argile. Dessin © G.Frommherz / INRAP

Il est malaisé de se prononcer sur la valeur à attacher aux quelques artefacts issus d'un paléosol, dans lequel on note peut-être déjà des indices de mise en culture. Si c'était le cas, on aurait affaire à une occupation in situ plus sédentaire que saisonnière, alors que nous pensions plutôt à des témoins résiduels ou déplacés. Cette information est certes infime, mais elle illustre avec d'autres découvertes une fréquentation assidue et précoce du littoral marseillais. L'ouverture de carrières d'argile, vers le milieu ou pendant la 2^e moitié du VI^e s. av. J.-C., fait table rase de ces activités passées, et paradoxalement, elle se fait de manière tout à fait rationnelle. A-t-elle engendré une certaine structuration méthodique de l'espace ou si au contraire elle s'est intégrée dans un système contraignant de multipropriété ? Nous aurions tendance, à privilégier la seconde option. Car sauf à réserver des endroits pour cheminer et faciliter l'évacuation des terres, le travail d'extraction ne génère pas en lui-même des aires régulières. Au contraire, à l'intérieur de ce cadre, les fosses se répartissent de façon anarchique avec des formes et des profondeurs très inégales.

L'extraction « à ciel ouvert » peut se réaliser en surface, par tranchées, par bancs, par fosses ou par cuvettes. Ces deux dernières semblent correspondre aux fosses mises au jour sur le site de l'Alcazar dont les formes et l'agencement se rapprochent de celles des fosses découvertes sur le site de Montans dans le Tarn. Les fosses, alignées et contiguës – même si elles n'ont pas été observées en totalité – présentent toutes une forme plutôt circulaire.

Le grand nombre de fosses indique cependant que l'activité fut progressive et étalée dans le temps. Pour autant, cela ne signifie pas que la carrière s'est développée de façon anarchique. Nous constatons au contraire l'existence de bandes vierges intactes qui font penser à des lots différents au sein desquels les argiles ont été prélevées en respectant des limites prédéterminées.

À partir des quelques cotes où le toit des

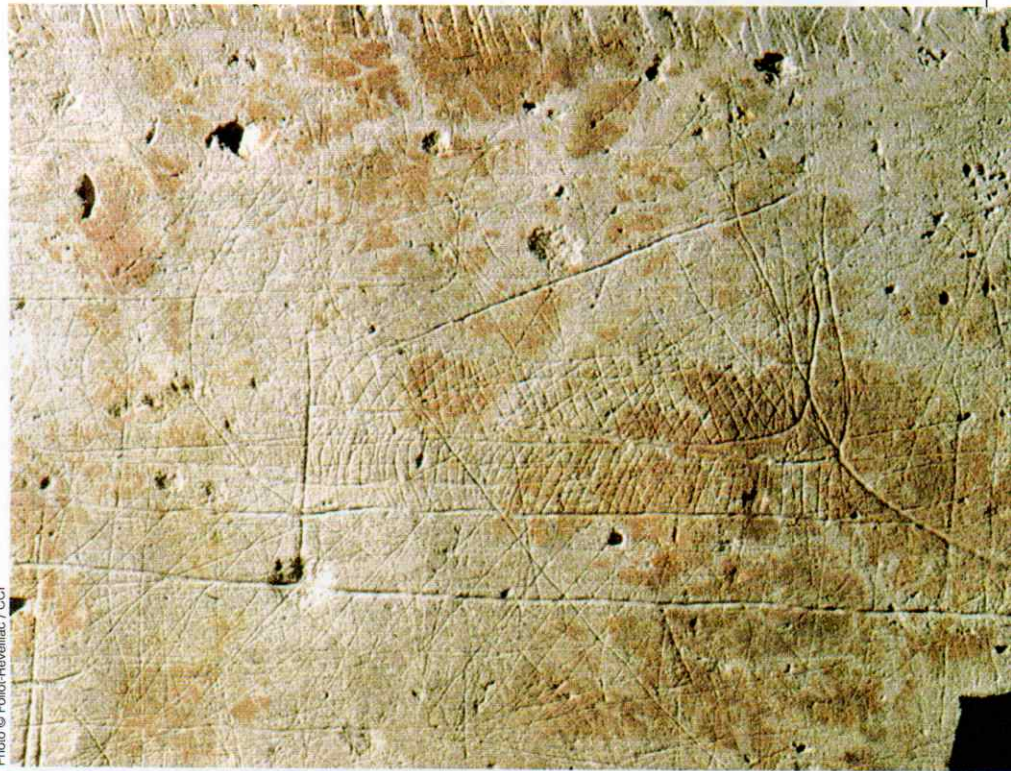


Photo © Foliot-Reveillac / CCI

Navire de guerre phocéen sur un des blocs retrouvé dans le comblement des carrières (VI^e av. J.-C.).

argiles était préservé nous avons pu restituer approximativement la pente originelle du terrain, qui est de 3,7 % en direction du SO, soit un dénivelé de 3,50 m d'un bout à l'autre de la fouille. Sur cette base, nous avons estimé le cubage extrait sur les trois zones à environ 16 000 m³ au total (7000 m³ à l'ouest, 8000 m³ au centre et 1000 m³ à l'est). Cette quantité d'argile constitue une approximation en deçà de la réalité puisque nous ignorons l'étendue de la carrière vers le sud ou vers l'ouest. Se poursuivait-elle jusqu'à la voie longeant le rempart à l'ouest ou jusqu'à la corne du port au sud ? On peut cependant fixer plus précisément son extension en direction du nord et de l'est. En effet, des travaux réalisés au bas de la rue d'Aix au XIX^e s. ont rencontré une stratification de remblais de 12 m d'épaisseur s'interrompant en amont au niveau de la rue des Dominicaines [1]. Si cette anomalie se rapporte bien au comblement d'une excavation de même type, cela situerait la limite des carrières de 90 m vers le nord. La présence de la nécropole de Sainte-Barbe un peu plus au nord conforterait cette limite. L'extension vers l'est semble de même être fixée par l'existence des tombes archaïques de la rue du Tapis-Vert. Cette approche, certes hypothétique, permet d'appré-

cier une étendue maximale à fixer dans un quadrilatère de 250 à 300 m Est-Ouest par 200 m Nord-Sud, soit 6 hectares au maximum. Sur la base du cubage moyen de 4 m³ au m² obtenu sur le site de l'Alcazar on obtient un volume conséquent de 240 000 m³.



Photo © T. Maziers

Le premier bassin grec (VI^e av. J.-C.).

[1] Cela ajouté au fait que l'espace directement au nord de la parcelle ouest de l'Alcazar correspond sans doute à une autre carrière, car à l'instar de la parcelle centrale, il a été régularisé à un niveau bas.



Le matériau extrait du site de l'Alcazar pourrait avoir été destiné aux ateliers de potiers contemporains, dont les déchets ont été retrouvés dans la rue Négrel ou à la Bourse, activité qui serait abandonnée en même temps que nos fosses vers la fin du VI^e s. av. J.-C. La localisation du site, hors les murs, est en adéquation avec l'emplacement habituel de ces industries polluantes et grandes consommatrices de matières premières. Il semble en effet que les sites d'extraction ne soient pas systématiquement associés aux ateliers de potiers durant la période antique. Les exceptions sont, bien entendu, nombreuses, comme à Sallèles d'Aude, ou à Thasos pour l'époque grecque, mais d'une manière générale, la localisation des sites de production n'est que rarement déterminée par les ressources en argile, tout au plus une proximité relative est-elle nécessaire, afin de réduire les délais d'approvisionnement. Ainsi, à Corfou, les carrières sont situées dans un rayon de 1 à 4 km des ateliers.

Ces marnes argileuses ont pu également servir de matériaux de construction. Il est à ce propos intéressant de noter que ces fosses sont plus ou moins contemporaines de l'édification du rempart de la cité (fouille de la Bourse). Cette utilisation architecturale de l'argile serait alors en relation avec l'agrandissement de la ville à partir de la fin VI^e s. av. J.-C. On en connaît des exemples à l'époque grecque comme les maisons en terre datées de 600/580 sur la fouille du parvis de Saint-Laurent, ou les fours construits dans le même matériau découverts sur la fouille de la rue Leca.

Ces parcelles criblées de trous évolueront chacune de manière différente : les parcelles orientale et occidentale restent à l'air libre jusqu'à la période romaine, tandis que la parcelle centrale est très tôt régularisée pour laisser la place à des cultures, dès le V^e s. av. J.-C. L'observation du comblement des fosses à l'ouest et à l'est semble indi-

quer que l'on a mis à profit l'existence de ces nombreuses cavités, pour décharger l'eau des nombreux sédiments qu'elle transporte, évitant ainsi de surcharger la corne du port au bas de la pente. Cette configuration particulière, pour le moins marécageuse, d'une partie au moins de la périphérie marseillaise, n'est pas sans rappeler la description de la ville faite par Avienus au IV^e s. ap. J.-C., mais qui se rapporte peut-être au début du V^e s. av. J.-C. et dont nous suivons la traduction de A. Berthelot, corrigée par H. Tréziny :

« ... et Marseille elle-même, dont voici la situation : le rivage s'étend en avant, un étroit chemin s'ouvre entre les eaux, la mer baigne les cotés, un étang entoure la ville et l'eau se répand dans la ville et ses maisons, la cité est une presque île. Ainsi l'eau tout entière déverse ses mains sur la terre, mais le travail opiniâtre des fondateurs, jadis, a triomphé par la technique de la disposition des lieux et du terrain naturel ».

C'est précisément là le paysage que l'on peut restituer d'après la fouille de l'Alcazar : Ce contexte humide a pu donner cette impression de presque île ou de troisième rivage entourant la ville (César, II, 1). Si on ne peut contester le caractère anthropique des carrières en question, l'intention primaire n'était pas d'amener l'eau autour de la ville pour accentuer le côté défensif de l'approche.

Enfin il convient de signaler, toujours pour l'époque grecque archaïque, la découverte de blocs monumentaux appartenant à un ou plusieurs monuments détruits avant l'époque romaine et dont les fragments ont été retrouvés dans le comblement des fosses d'extraction d'argile de la partie orientale. L'étude en cours (par M.-Chr. Hellmann, J.-L. Paillet et P. Pomey) s'intéresse autant à l'analyse des blocs qu'aux graffiti dont ils sont couverts avec en particulier la première représentation d'un navire de guerre pho-

céen, vraisemblablement identique à celui des fondateurs de Marseille.

Au V^e s. : première mise en culture et construction du bassin grec

L'installation d'une exploitation agricole dans la partie centrale, intervient au cours du V^e s. av. J.-C. présentait à la fois de sérieux inconvénients et des avantages certains. De fait, eu égard à la topographie du lieu pour le moins tourmentée, de multiples creux remplis très inégalement, on peut sans difficulté mesurer l'ampleur des travaux nécessaires pour rendre ce milieu un tant soit peu propice à une activité agricole quelconque (aplanissement, canalisation du ruisseau, construction de murs de terrasse, apport de terre végétale, etc...). La construction d'un imposant bassin suit rapidement le remblaiement.

D'emblée se pose un problème de définition. En effet, si cette cuve en pierre de 30 à 34 m³ constitue bien un bassin en tant que réceptacle des eaux qui y sont acheminées par des canalisations ou des tuyaux externes, il est possible que cette structure ait aussi capté une nappe phréatique. Nous aurions alors affaire à une structure de type hybride que l'on pourrait qualifier de puits fontaine.

Revenons tout d'abord sur le détail de sa construction. Sur la partie basse des parois internes du bassin ont été repérées de multiples encoches, supports de platelages. Les constructeurs auraient travaillé depuis l'intérieur du bassin en partie inférieure et depuis l'extérieur en partie haute. Cette manière de procéder apparaît curieuse et peut s'expliquer d'au moins deux façons pas forcément incompatibles : les parties supérieures étaient peut-être plus instables (c'est pourquoi on aurait taluté leurs parois en biais et en retrait), ou bien si la partie inférieure

était imbibée d'eau, on a pu réduire au strict minimum l'emprise nécessaire au bassin.

Ce palier intermédiaire se retrouve également dans la construction où il est marqué par une assise de réglage et le négatif de poutres horizontales, possible trace d'un plancher intermédiaire ayant recouvert l'intérieur du bassin. Nous manquons de référence, mais il est possible d'imaginer un système permettant d'extraire une éventuelle sédimentation sans avoir à vider l'eau issue de la possible nappe environnante, ce qui relève de l'impossible pour l'époque. Ainsi cela expliquerait l'absence d'un bassin de décantation réduit qui prend place parfois au fond des citernes. Cette eau resterait néanmoins disponible pendant la saison sèche via une trappe amovible. Un autre type d'entaille observé sur la paroi orientale, fait penser à des encoches pour descendre et monter dans le bassin qui, ne se retrouvent pas au-dessous de ce supposé plancher. Les parois ne portaient aucune trace d'étanchéité, poix ou enduit solution : l'eau y restait parce que la nappe devait suivre également ces régimes saisonniers.

Si à un côté utilitaire certain, ce bassin possède un caractère monumental indéniable qui s'exprime essentiellement par sa massivité, utilisation de blocs de grand appareil, monumentalité qui sera encore accentuée lorsqu'il sera doté d'un escalier à l'époque hellénistique. En cela il est tout à fait comparable avec la fontaine de Glanum ou au réservoir de Pergame et dans une certaine mesure avec le puits à dromos ou le bassin « 2 nord », du site de la Bourse. Même s'il demeure abordable depuis ses autres côtés, il est largement ouvert sur le côté oriental. Son fonctionnement principal est donc à rechercher dans cette direction, peut-être vers un axe de circulation principal, supposé au nord de la fouille, ce qui pourrait signifier une utilisation collective du bassin. Même si nous ne disposons d'aucun indice allant dans ce sens, il ne faut pas écarter aussi la possibilité d'un sanctuaire situé hors de l'emprise,



La surélévation du bassin à l'époque hellénistique.

plus à l'est par exemple. Quoi qu'il en soit, s'il est un fait avéré c'est celui du rôle important joué par ce bassin monumental dans la fixation de l'occupation agraire du site ; nous en voulons pour preuve son extraordinaire pérennité, de plus de mille ans.

L'époque hellénistique

Vers la fin du IV^e ou au début du III^e siècle av. J.-C., la parcelle agricole bénéficie d'un apport de remblais de terre végétale lié à un nouveau type de culture cette fois bien identifié à de la vigne. Cela contraint à aussi exhausser le bassin, son adduction et son évacuation.

Dans la moitié orientale du terrain, le dégagement de l'intégralité d'une parcelle agricole vouée à la viticulture offre le double intérêt de montrer deux unités fonctionnelles mais également spatiales dont les limites sont clairement déterminées. Ce paysage est clos par des murs en pierres qui délimitent une superficie

à peine inférieure à 1700 m². Nous avons vu que la localisation de ce vignoble n'est pas fortuite, mais est au contraire conditionnée par le découpage parcellaire hérité de la période archaïque. La vigne cultivée (*Vitis vinifera*) développe un réseau de racines dense et généralement assez profond qui supporte mal d'être établi dans un sol gorgé d'eau. Était-ce le cas du sous-sol de la parcelle avant l'épandage massif de terre ? Peut-être, si l'on se rappelle la présence d'un drain au nord, qui a semble-t-il eu pour objet de drainer les eaux stagnantes à l'intérieur de la parcelle.

Les plantations s'effectuent à l'intérieur de tranchées préalablement défouées. Ce système (*sulci*) est assez fréquent dans l'Antiquité où il côtoie le système des plantations par fosses isolées (*scrobes*). La largeur moyenne des tranchées, entre 20 et 35 cm, est similaire à celle du Florian à Nîmes, daté des alentours du III^e s. av. J.-C., et légèrement inférieure à celles de Saint-Jean du Désert (40 cm) datées de la même période que celles de l'Alcazar.



Belsunce

Sous les pieds, l'Histoire

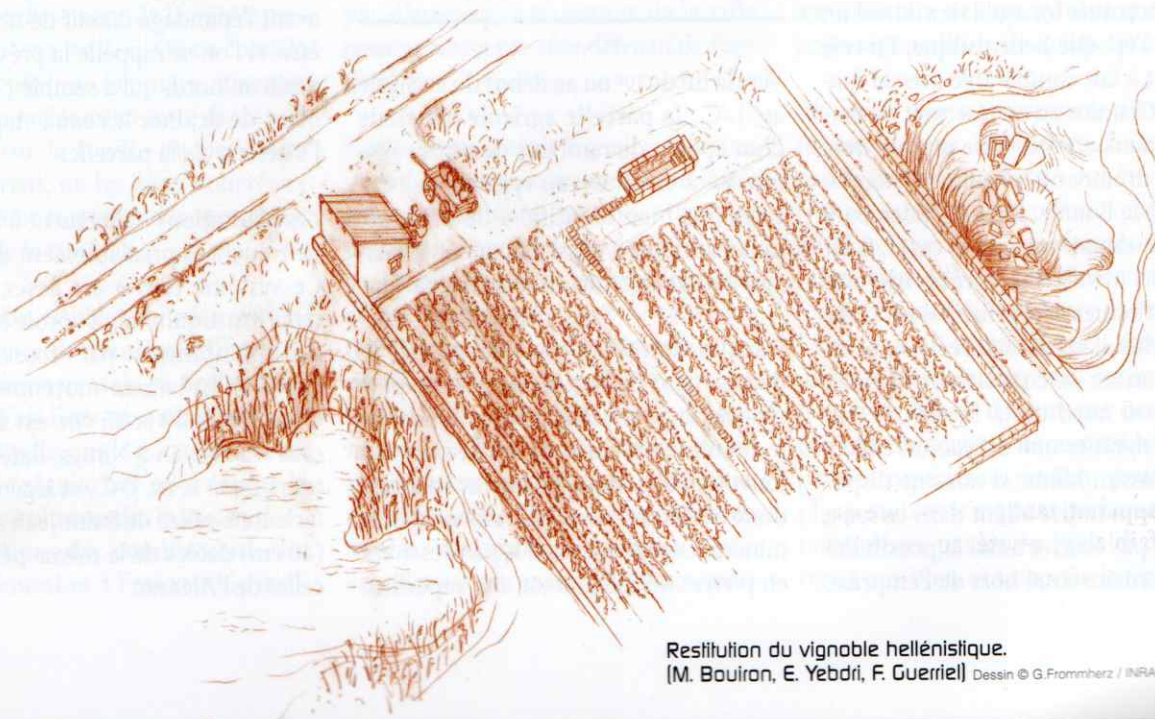
L'association de tranchées linéaires et de fosses perpendiculaires autorise l'interprétation des traces agraires de l'Alcazar comme les vestiges de la culture de la vigne. Les fosses témoignent de la pratique du marcottage (ou provignage), reproduction de la vigne sur place. Cette façon de reproduire la vigne est très ancienne, introduite par les colons grecs de Marseille en Gaule du Sud avec la taille et le greffage. Le sarment sélectionné à partir du pied-mère est couché en terre à l'intérieur de la fosse. Une fois passés les différents stades végétatifs (repousse des racines dans la partie enterrée, émission des feuilles, ...), la marcotte est séparée du cep d'origine. Il possède toutes les caractéristiques de la variété d'origine. À l'intérieur d'un réseau aussi régulier de tranchées de plantation, les fosses à marcottage possèdent aussi l'avantage de matérialiser l'emplacement de chaque cep. En s'appuyant sur l'analyse des tranchées les mieux préservées, en localisant sur un plan chaque plantation en face de sa (ou ses) fosse de provignage (en prenant la liberté de restituer celles qui font défaut!) on obtient des écarts réguliers entre 1,30 m et 1,40 m. À titre comparatif, l'écartement entre les ceps de vigne de Saint-Jean du Désert est d'environ 1,05 m. Chaque emplacement de cep trouve

son pendant dans la rangée qui lui fait face, ce qui semble mettre en évidence une disposition en rectangle. Celui-ci a une longueur de 2 m sur une largeur de 1,30 à 1,40 m. Au côté des plantations en carré ou en quinconce, la plantation en rectangle est courante dans l'Antiquité. Dans cette disposition, chaque cep occupe une surface légèrement supérieure à 2,70 m², ce qui porte la densité de plantation à environ 3700 ceps pour un hectare. Cette densité ramenée à la surface de la parcelle de l'Alcazar, soit 1700 m², donne un nombre de plantation légèrement inférieur à 600. La faible densité observée à l'Alcazar rend-elle compte de la médiocrité du terrain (les marnes sont favorables, mais ont tendance à s'épuiser assez vite) qui a peut-être obligé les cultivateurs à espacer les plantations afin de garantir un espace souterrain suffisant aux racines ?

L'utilité de l'eau se justifie-t-elle donc pour l'arrosage des jeunes pousses ? L'aqueduc issu du bassin et traversant le site du nord au sud avait-il vocation de conduire l'eau dans des zones situées au-delà de la parcelle ?

À la suite de la fouille de l'Alcazar, on commence à entrevoir la dynamique de l'occupation suburbaine : les nécropoles ont pris place sur les terrains épargnés par les carrières archaïques,

ce qui explique le relatif éloignement vers l'est des tombes de la rue Tapis-Vert et celles de l'Alcazar ; celles de Sainte-Barbe sont plus proches de la ville mais elles se situent également au-delà de l'extension septentrionale de la zone d'extraction. Par la suite, le besoin de nouveaux espaces se faisant sentir, on réinvestit petit à petit des terrains marécageux et insalubres en drainant et exploitant au mieux les ressources hydrologiques du lieu. Voilà pourquoi on assiste à une progression inverse de l'occupation, se rapprochant de la ville au lieu de s'en éloigner. De ce développement particulier découle une situation non moins singulière, un peu hybride dirons-nous, où une portion de campagne à vocation agricole se trouve coincée entre une frange bourbeuse bordant le rempart et une constellation de sépultures. Parmi les découvertes particulièrement importantes sur ce site on retiendra bien évidemment le bassin grec, qui connaîtra une histoire de plus de mille ans puis, qu'il est définitivement détruit au cours du VII^e s. Autre découverte majeure, les blocs appartenant aux monuments grecs archaïques couverts de graffiti. S'il est encore trop tôt pour les interpréter dans leur intégralité, leur étude s'annonce extrêmement prometteuse. ■



Restitution du vignoble hellénistique.

(M. Bouiron, E. Yebdri, F. Guerrie) Dessin © G.Frommherz / INRAP